

Projet d'appui technique au Ministère de la Famille

Structure de programmes préliminaire du Ministère de la Famille

Synthèse des travaux réalisés à l'atelier sur la
planification et la programmation tenu à Saly
(31 janvier au 4 février 2011)



Introduction

- Le Projet d'appui technique au Ministère de la Famille comprend un volet supportant l'actualisation du CDSMT avec la nouvelle mission du Ministère
- Suivant la Mise à niveau CDSMT de Décembre 2010, un atelier sur la planification et la programmation formait la 1^{ère} étape du processus
- Cet atelier résidentiel à Saly a nécessité un travail de planification/bilan stratégique:
 - Identification des problématiques principales
 - Élaboration des objectifs et résultats
 - Précision d'une structure de programmes

Structure de programmes préliminaire du Ministère de la Famille

Principales problématiques

Projet d'appui technique au Ministère de la Famille



2

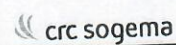


Pourquoi les problématiques?

- C'est en identifiant et analysant les problèmes que pourront être formulés des objectifs précis
- Un programme travaillant à corriger les causes d'un problème pourra en venir à le faire disparaître
- Pour citer un vieux dicton : « On se débarrasse de la mauvaise herbe en s'attaquant aux racines »



3



Analyse des problématiques par groupe

- Afin d'analyser les problèmes, six groupes ont été formés, correspondant aux principaux domaines d'intervention du Ministère
- Cette analyse commune des problèmes permettaient de partager les préoccupations des différentes unités entre elles
- Ceci a aussi permis de mieux délimiter les six principaux champs d'intervention du Ministère de la Famille et de limiter les doublons


Principales problématiques

- Groupe 5 (composé de DSDS-CSO-CSA)
 - Faible accès des populations aux services sociaux de base, faible accès aux facteurs de production, faible accès aux instruments de prévention et de gestion des risques
 - Faiblesse des dispositifs de ciblage (géographique, communautaire et catégoriel) des groupes vulnérables et du partage d'informations
 - Absence de mécanismes de valorisation des expériences et Faiblesse de la coordination des actions/stratégies destinées aux groupes vulnérables

Structure de programmes préliminaire du Ministère de la Famille

Les objectifs et la structure de programmes

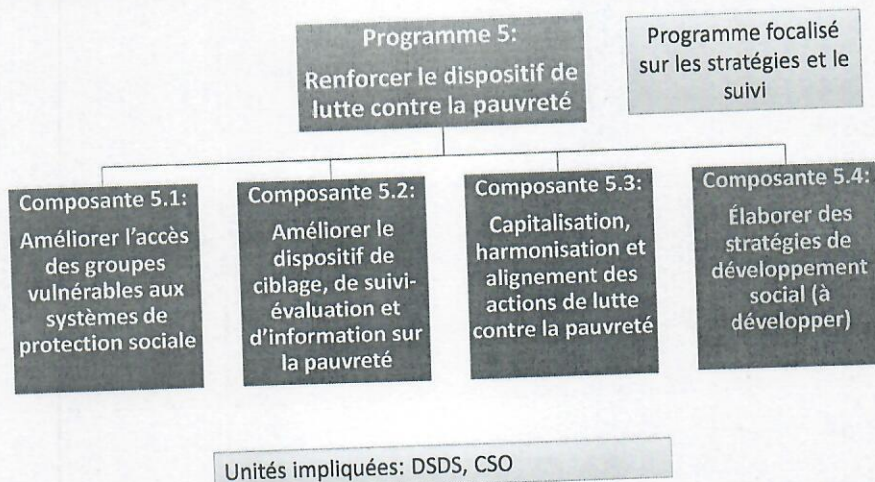
Projet d'appui technique au Ministère de la Famille

unicef  6  crc sogema

Formulation des objectifs à partir des problématiques

- La méthodologie recommandée en planification stratégique consiste à formuler les objectifs à partir de l'analyse des problèmes:
 - Décomposition d'un problème entre ses causes, effets et impacts
 - Permet ensuite d'identifier les activités, extrants, effets et impacts désirés des programmes pour éliminer ou atténuer ces mêmes problèmes
 - Supporte ensuite directement l'élaboration de la structure de programmes

Programme 5



Programme 5: Composante 5.1

Composante 5.1	Description	Objectifs Spécifiques / Résultats
AMELIORER L'ACCES DES GV AUX SYSTEMES DE PROTECTION SOCIALE	Renforcement de l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base Amélioration de l'accès des populations aux facteurs de production Amélioration de l'accès aux instruments de prévention et de gestion des risques et catastrophes	1.1 - Améliorer l'accès de X% des GV aux infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement 2.1 - Renforcer les dynamiques socioéconomiques locales favorables au maintien et à l'emploi des jeunes dans les zones d'intervention 2.2 - Valoriser le potentiel d'initiatives et de capacités productives des familles vulnérables 2.3 - Mettre en place et rendre fonctionnel un dispositif technique et financier intégré de création de richesses en faveur des GV 3.1 - Mettre en place et rendre fonctionnel un système adéquat de protection sociale
Activité 5.1.1	Réalisation d'infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement en faveur des GV en appui aux ministères sectoriels	N structures sanitaires de base sont réalisées, accessibles aux GV et fonctionnelles Les conditions d'accueil des GV dans N structures d'éducation de base sont renforcées X jeunes et Y femmes accèdent à une alphabétisation fonctionnelle et une formation qualifiante N dispositifs d'hygiène et d'assainissement et d'accès à l'eau potable adaptés aux GV sont mis en place et utilisés
Activité 5.1.2	Formation en AGR et financement des GV (initiatives communautaires, OF,...)	N OF sont formées et leurs AGR financées X initiatives communautaires sont formulées et financées n % de familles pauvres ciblées et bénéficiaires de projets productifs financés

Programme 5: Composante 5.1 (suite)

Composante 5.1	Description	Objectifs Spécifiques / Résultats
AMELIORER L'ACCES DES GV AUX SYSTEMES DE PROTECTION SOCIALE	Renforcement de l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base	1.1 - Améliorer l'accès de X% des GV aux infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement
	Amélioration de l'accès des populations aux facteurs de production	2.1 - Renforcer les dynamiques socioéconomiques locales favorables au maintien et à l'emploi des jeunes dans les zones d'intervention
	Amélioration de l'accès aux instruments de prévention et de gestion des risques et catastrophes	2.2 - Valoriser le potentiel d'initiatives et de capacités productives des familles vulnérables
		2.3 - Mettre en place et rendre fonctionnel un dispositif technique et financier intégré de création de richesses en faveur des GV
		3.1 - Mettre en place et rendre fonctionnel un système adéquat de protection sociale
Activité 5.1.3	Renforcement des mécanismes de protection sociale	x% des GV couverts par un instrument de protection sociale adéquat (cash transfers, divers filets sociaux de sécurité) % de familles pauvres bénéficiaires d'un système d'assurance maladie de qualité N banques céréalières villageoises sont créées et fonctionnelles x% de la population affectée par les catastrophes bénéficient d'un accès adéquat au système de protection sociale

Programme 5: Composante 5.2

Composante 5.2	Description	Objectifs spécifiques / Résultats
Améliorer le dispositif de ciblage, de suivi-évaluation et d'information sur la pauvreté	Amélioration des dispositifs de ciblage (géographique, communautaire et catégoriel), de suivi-évaluation des Groupes Vulnérables et du partage d'informations	1 - Disposer d'un système d'informations global et intégré sur la pauvreté et la vulnérabilité et le rendre fonctionnel au niveau national et déconcentré 2 - Disposer d'une base de données fiables sur les cibles permettant une prise de décisions et la formulation de stratégies pertinentes
Activité 5.2.1	Renforcement des mécanismes de coordination au niveau central et déconcentré	Les dispositifs de ciblage, de suivi évaluation et d'informations existants dans les différentes structures internes sont reparamétrés et consolidés Un comité de pilotage et des cadres de coordination et de suivi technique au niveau national et des plateformes techniques opérationnelles des Services Déconcentrés de l'Administration (SDA) sont fonctionnels
Activité 5.2.2	Définition des cibles et mise en place d'un registre statistique unique et unifié des cibles	Nombre de cibles définis Nombre de cibles pour lesquels un registre statistique unifié est déployé
Activité 5.2.3	Elaboration de documents de projets et programmes sur les objectifs stratégiques sectoriels pertinents alignés au DSRP et développement de mécanismes de mobilisation de ressources auprès des PTF concernés	Documents de projets et programmes tenant compte des objectifs et stratégies sectoriels et du DRSP disponibles Nombre de mécanismes de mobilisation de ressources financiers identifiés et déployés (UNDAF, CIPAP, Groupe consultatif des bailleurs de fonds, cadres de coopération pays, tables rondes, conférence budgétaire...) Des manuels de procédures administratifs, sur les modes opératoires, sur les domaines d'intervention et sur l'utilisation du dispositif de suivi évaluation est disponible

Programme 5: Composante 5.3

Composante 5.3	Description	Objectifs Spécifiques / Résultats attendus
Capitalisation, harmonisation et alignement des actions de lutte contre la pauvreté	Valorisation des expériences acquises Renforcement de la coordination des actions/stratégies destinées aux Groupes Vulnérables Harmonisation et alignement	•Disposer d'un dispositif intégré de coordination et d'harmonisation des stratégies d'intervention rendu fonctionnel au niveau national et local
Activité 5.3.1	Consolidation et renforcement des ressources documentaires existantes en matière d'archivage et de capitalisation des expériences	Des mécanismes de valorisation des expériences disponible et fonctionnel
Activité 5.3.2	Renforcement des mécanismes de coordination au niveau national et déconcentré	Un comité de pilotage et des cadres de coordination et de suivi technique au niveau national et des plateformes techniques opérationnelles des Services Déconcentrés de l'Administration (SDA) sont fonctionnels

Structure de programmes préliminaire du Ministère de la Famille

Analyse de la structure de
programmes et prochaines
étapes

Projet d'appui technique au Ministère de la Famille

Analyse de la structure de programmes

- Les objectifs globaux et les six programmes de la structure préliminaire reflète largement la mission et les responsabilités du Ministère de la Famille
- Ceux-ci sont également en liens avec les objectifs du DPES liés à la protection sociale
- Les activités et résultats attendus (i.e. extrants) de même que les composantes et objectifs spécifiques contribuent à la réalisation des objectifs globaux de chacun des programmes

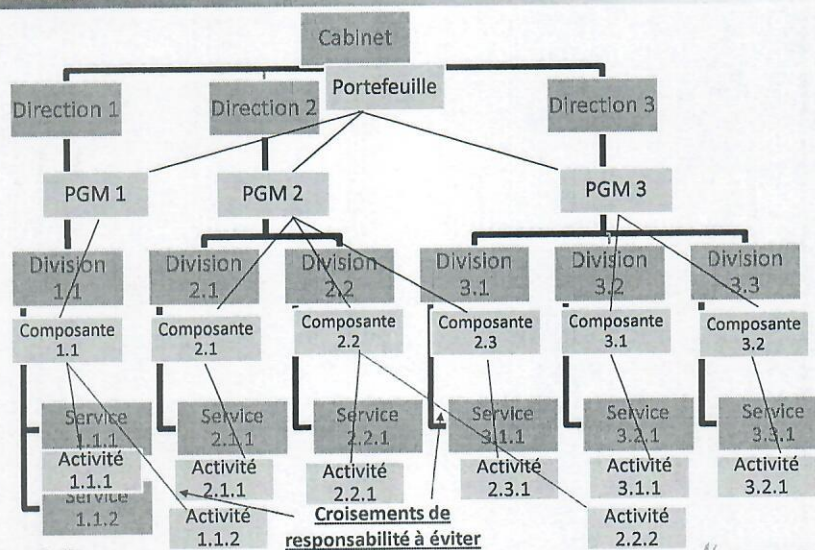
Analyse de la structure de programmes (suite)

- Il demeure néanmoins important de s'assurer de limiter les dédoublements entre les programmes:
 - Les ressources financières et humaines disponibles pour les programmes au moment de la budgétisation seront limitées
 - À l'intérieur même des programmes, certaines composantes et activités devront être priorisées
- Il faudra aussi préciser les unités responsables des différents programmes et des différentes composantes et activités

Unités responsables

- Pour chaque niveau de la structure de programmes, une seule unité pourra être responsable:
 - Un programme: une unité responsable (une direction)
 - Une composante: une unité responsable (une cellule, une division)
 - Une activité: une unité responsable (un projet, un service)
- Il est recommandé d'éviter de croiser les responsabilités entre les programmes et directions:
 - Des missions clairement définies au niveau des directions, par exemple en terme de bénéficiaires cibles distincts, facilitent une meilleure relation entre la structure de programmes et la structure organisationnelle

Exemple de relation entre structure organisationnelle et structure de programmes



Unités responsables (suite)

- Afin d'établir les unités responsables, il sera nécessaire de réfléchir au rôle de coordination des différentes directions du Ministère dans leurs domaines respectif:
 - Ceci impliquera de définir comment les cellules et autres administrations du Ministère interagiront avec les Directions
 - Normalement, ce sont les Directions qui devraient être responsable des programmes et les autres unités (incluant les divisions) seraient responsables des composantes ou activités

Révision et validation de la structure de programmes

- Chacun des groupes ayant produit les programmes devraient se réunir afin de réviser leur programme
 - Les matrices de programme contiennent des commentaires et suggestions (voir les cases vertes et le texte en rouge dans les grilles Excel)
- Il sera important de valider les structures de programmes au niveau des directions et unités concernées avant le prochain atelier prévu en Avril
- Les pages suivantes présentent les principaux points à examiner pour chacun des programmes

Commentaires Programme 5

- Préciser les unités responsables des différents niveaux du programme
- Nécessité de réfléchir à une intégration des activités de la DSDS dans le programme 5
 - Ceci favorisera les synergies, l'optimisation des ressources et évitera les dédoublements
 - Possibilité d'ajouter une 4^e composante?
 - Aussi nécessaire réflexion sur le rôle / intégration du travail du CSO, de la DSDS et de l'éventuel CPSE dans l'identification des GV
- Développer une 4^e composante pour le CSA dans le programme 1

Prochaines étapes

- Rencontre par groupe pour réviser les différents programmes
- Validation au niveau de chacune des Directions et du Ministère
- Envoie de la structure de programmes à UNICEF et au Consultant avant le prochain atelier prévu début Avril:
 - Atelier visera notamment à examiner de nouveau la structure de programmes et identifier des indicateurs et cibles de performance
 - Permettra également d'examiner les outils et méthodes de suivi des programmes